

01.11.01 Cours sur l'interdisciplinarité au Lycée Blaise Cendrars – L'exemple du Parc naturel régional du Doubs

Merci de m'avoir invitée à présenter le projet de Parc naturel régional du Doubs dans le cadre de votre premier séminaire interdisciplinaire. Le Parc naturel régional du Doubs est un projet interdisciplinaire par excellence. Il réunit en effet des gens qui viennent d'horizons très différents et qui doivent se mettre ensemble autour d'une même table pour discuter ensemble de la manière de mettre en valeur la vallée du Doubs.

L'interdisciplinarité, c'est quelque chose de très à la mode. On en parle beaucoup. On essaie aussi quelquefois de la mettre en pratique. Ce n'est pas toujours facile, mais c'est très souvent nécessaire.

Les projets que l'on fait aujourd'hui sont souvent très complexes. Ils nécessitent des compétences dans des domaines très différents. Ils soulèvent des questions de toutes sortes auxquelles une seule personne ne peut pas répondre.

L'interdisciplinarité est devenue nécessaire aussi parce que les professions sont de plus en plus spécialisées. Chacun sait faire une seule chose et les personnes polyvalentes deviennent de plus en plus rares. On doit savoir faire tellement de choses pour connaître son métier, qu'on ne peut pas apprendre deux métiers, et encore moins trois ou quatre. Au Moyen-Age, ceux qu'on appelait les savants, pouvaient connaître presque tout sur presque tout. Aujourd'hui, les connaissances sont devenues tellement considérables dans tous les domaines, qu'il est devenu impossible de savoir presque tout sur presque tout. On doit donc se contenter de savoir tout ce dont on a besoin pour exercer son propre métier.

Quand on est ingénieur des ponts et chaussées, on ne sait pas forcément grand chose de la biologie, mais pourtant, on est amené à construire des routes dans des milieux naturels dont on doit tenir compte. Il faut donc pouvoir discuter avec un biologiste qui va pouvoir faire l'analyse des milieux naturels touchés par la nouvelle construction et indiquer les mesures à prendre pour éviter les principaux dégâts. Il y aura peut-être aussi un spécialiste de l'aménagement du territoire qui aura préalablement discuté du tracé de la route, un ingénieur en transports, qui aura indiqué quelles sont les priorités de constructions de route et une commission d'estimation qui calculera le prix des terrains qu'il faut acquérir pour faire cette route. Tous ces gens vont se retrouver

à plusieurs occasions et mettre leurs connaissances en commun pour trouver la meilleure solution. Ils vont travailler de manière interdisciplinaire.

Tous les projets d'un peu d'ampleur doivent être aujourd'hui menés de manière interdisciplinaire. Vous tous, vous serez amenés un jour ou l'autre à travailler de manière interdisciplinaire, en équipe, avec des gens qui n'ont pas la même formation que vous, qui n'ont pas le même point de vue, ou pas les mêmes intérêts. Pour moi, dont le métier est de diriger des projets, je peux vous dire que l'interdisciplinarité est la norme. A part quelques tout petits projets que je peux mener seule, j'ai toujours recours à l'aide de personnes dont les qualifications sont différentes des miennes et dont l'apport dans le projet est complémentaire et indispensable.

Si le terme est aujourd'hui très à la norme et enseigné déjà à l'école, il n'est cependant pas tout à fait neuf, puisque moi-même, j'ai déjà suivi, il y a très longtemps, du temps où j'étais à l'université, un cours, presque comme vous, qui s'appelait « séminaire interdisciplinaire sur la coopération bilatérale ». Le cours consistait à mettre en place des projets d'aide au développement pour l'Inde et à travailler en commun entre des politologues, des économistes, des ingénieurs en réseau d'eau, des agronomes, etc...

Dans le cas du Parc naturel régional du Doubs, la multi-disciplinarité est une nécessité voulue par le type de projet qui touche différents domaines de travail. Mais c'est aussi une exigence de la Confédération pour ouvrir le droit à un financement par un programme fédéral. Vous savez que les finances sont le nerf de la guerre, comme on dit, et qu'on est bien obligé de faire ce qu'il faut pour obtenir des financements. La Confédération veut que les programmes de développement qu'elle finance soient interdisciplinaires. Je vous cite les exigences telles qu'elles sont posées par la Confédération pour les dossiers de financement Regio+ du Secrétariat à l'économie, qui est l'organe qui finance le Parc :

Brochure Regio+, Berne 1997

Projet de coopération ou collaboration :

- Large base : intégration des milieux impliqués ou concernés comme l'hôtellerie, les milieux culturels (musées villageois, etc...), les organisations touristiques, etc.
- Ouverture aux secteurs public et privé.

- Etendue géographique : niveau local, régional ou suprarégional.

Intégration de plusieurs branches économiques :

- Les projets complets ou partiels doivent intégrer plusieurs branches économiques selon la définition du recensement des entreprises, soit par ex. commerce de détail, hôtellerie, chemins de fer et agriculture.

A quoi s'ajoute le respect des objectifs de la protection du paysage, du patrimoine et de l'environnement.

La brochure ajoute que « la difficulté consiste à réunir différents groupes d'intérêt tout en veillant à leur équilibre. Une solution efficace consiste en la formation de petits groupes de travail au sein desquels il est plus aisé d'atteindre un consensus que dans des grandes assemblées. »

Comme le projet de Parc naturel régional du Doubs est fondé sur le principe du développement durable, qui est lui aussi fondamentalement interdisciplinaire, je vais vous en dire deux mots.

En 1992, plus de 180 pays se sont réunis à Rio de Janeiro pour le Sommet de la Terre. C'était la première fois qu'autant de gens se réunissaient pour discuter de l'environnement et du développement de la planète. La conférence a fait un constat assez pessimiste quant à l'état de la planète au niveau écologique et social. Il a été constaté que l'industrie épuise rapidement les ressources de la planète, ce qui fait que nos enfants pourraient manquer de matière première. On pense tout de suite à l'énergie, au pétrole en particulier. A cela s'ajoute le rejets dans l'atmosphère et dans les eaux qui polluent plus que ce que la terre peut régénérer. Il s'ensuit un état écologique qui se dégrade. Les réserve en eau potable diminuent. La qualité de l'air laisse à désirer. Le désert avance sous l'effet des défrichements inconsidérés. La calotte glaciaire fond à cause du réchauffement climatique. Du point de vue social, le constat n'est pas beaucoup plus rose : la démographie n'est pas contrôlée. La pauvreté s'accroît. La moitié de l'humanité vit avec moins de deux dollars par jour, n'a pas accès à l'eau, aux soins, à l'éducation, etc.... Une large réflexion a été entamée et a abouti sur un volumineux rapport des Nations Unies, qui prône le développement durable comme solution possible à long terme. C'était alors une nouvelle notion. Elle a fait beaucoup de chemin depuis la conférence de Rio. De nombreux pays se sont engagés à Rio à promouvoir le développement durable chez eux. La Suisse a signé elle aussi plusieurs documents, dont son engagement dans la promotion du développement durable.

Je résume en quelques slogans les idées du développement durable que nous utilisons dans notre projet.

L'idée de base, nous concerne aujourd'hui. Il s'agit de considérer tous les problèmes de la terre dans leur globalité et de tenter de concilier les différents points de vue, les différents intérêts, en particulier, les intérêts de l'homme, en tant qu'être humain, pour sa santé, son éducation, ses besoins matériels, etc... les activités économiques et la protection de la nature. On se rend compte que si l'on veut concilier ces différents intérêts, on doit avoir à la même table des représentants des différents points de vue qui discutent ensemble et cherchent ensemble des solutions.

Le développement durable est souvent représenté par un triangle :

Ce triangle signifie la coordination entre ces trois pointes :

Economie – Ecologie – Société

Ca signifie :

Des activités économiques aussi compatibles que possible avec l'environnement. Des entreprises qui prélèvent le moins possible de ressources dans l'environnement et qui polluent le moins possible l'air ou l'eau, qui prennent le moins de terre possible aussi, par exemple.

Des projets de protection de la nature et de l'environnement, par exemple l'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière, la création d'échelles à poissons qui permettent aux poissons de remonter la rivière pour frayer ou pour pondre, l'entretien de milieux naturels intéressants, une information du public concernant la qualité écologique de la forêt, etc...

Des projets dans le domaine social aussi, par exemple offrir de nouveaux emplois, améliorer les services à la population, des lignes de bus supplémentaires, permettre à l'épicerie du village de subsister par un apport de quelques clients supplémentaires dus au tourisme etc...

On s'en rend compte, si on veut vraiment concilier tous ces intérêts tellement différents, il faut une interdisciplinarité. Il faut que les spécialistes de chaque domaine donnent leur point de vue et qu'on

essaie d'en faire la synthèse et de dégager des solutions constructives, acceptables par tout le monde.

L'interdisciplinarité, ça suppose aussi une méthode de travail démocratique et participative. Qu'est-ce que ça veut dire ? Démocratique, ça veut dire que chacun doit pouvoir s'exprimer, qu'il doit être écouté et dans toute la mesure du possible entendu. Une méthode participative, ça veut dire que chacun doit jouer le jeu et apporter dans la discussion ce qu'il sait. Et la démocratie, comme la participation, ce n'est jamais acquis d'avance. Ça nécessite un effort constant. Si quelques personnes ne jouent pas le jeu, ne disent pas leurs besoins, ou ne sont pas écoutées, c'est l'ensemble du projet qui en pâti. Il y aura une distorsion qu'il sera peut-être difficile de rattraper ultérieurement.

Maintenant, je vais vous parler du projet de Parc naturel régional et dégager comment s'est appliquée l'interdisciplinarité dans le cadre de ce projet.

J'ai lancé ce projet en 1997. Je cherchais une idée qui me permette de mettre en valeur la vallée du Doubs au niveau écologique, tout en tenant compte, comme on l'a vu dans les principes du développement durable, du développement de l'économie régionale et du côté social, c'est-à-dire aussi de la qualité de vie des habitants.

J'ai étudié divers modèles de développement mettant en relation économie et écologie dans plusieurs pays européens. Le modèle de Parc naturel régional, qui est le modèle français, m'a paru très intéressant, justement parce qu'il allie de manière optimale les intérêts des différents partenaires, sans privilégier les uns ou les autres et il oblige à travailler ensemble sur un projet global. En plus, il répond aux attentes, aux besoins de la population locale, en améliorant l'état de la nature, tout en créant des emplois et en permettant le maintien ou le développement des services. Cependant, cette notion de parc naturel régional n'était pas connue en Suisse, parce qu'il n'en existe aucun autre.

Dans un premier temps il fallait mieux connaître le concept de Parc naturel régional, parce que c'est un concept qui n'existe pas en Suisse.

Il fallait étudier aussi si c'était possible de faire un tel projet dans la vallée du Doubs. Est-ce que la vallée du Doubs correspond aux diverses conditions qu'il faut remplir pour être un parc naturel régional ?

Ensuite il fallait proposer des périmètres. Ca à l'air simple, mais en fait c'est complexe. Il faut répondre à la question : qu'est-ce que c'est que la vallée du Doubs ? De où à où elle va ? Jusqu'où on prend les deux versants ? Est-ce qu'on reste au bord de la rivière, ou est-ce qu'on remonte sur les plateaux de Maïche et des Franches-Montagnes ? Est-ce qu'on prend la France ? Il faut définir des critères. Est-ce qu'on se fonde sur une analyse géologique ? économique ? sociologique ?

Et puis enfin, il faut aussi savoir si les gens de la région estiment qu'il font partie de la vallée du Doubs, est-ce qu'ils se sentent du Doubs ? Est-ce qu'ils ont envie de travailler ensemble au développement de leur région ? Pour le savoir, pas d'autre moyen que de faire une enquête auprès de différents responsables locaux politiques ou associatifs.

On le voit, l'étude de faisabilité elle-même est déjà très interdisciplinaire. Pour pouvoir juger de la faisabilité d'un tel projet, il faut des éléments géographiques, géologiques, économiques, sociologiques, écologiques, juridiques, etc...

Cette étude s'est terminée en 1998. Elle donne les éléments de base du projet de parc naturel régional du Doubs.

Elle décrit ce qu'est un parc.

Tout d'abord, le parc naturel régional ne doit pas être confondu ni avec un parc national, ni avec une réserve naturelle. Les parcs nationaux et les réserves naturelles, sont réservées à la protection de la nature. Le parc naturel régional, quant à lui, est un modèle de développement durable et comme on l'a vu tout à l'heure, le développement durable, c'est une conciliation entre écologie – économie et société. Ca signifie que dans un parc naturel régional, on ne fait pas que de la protection de la nature, on développe aussi l'économie régionale et comme on l'a vu dans les exigences de Regio Plus, dont je vous ai parlé tout à l'heure, on développe plusieurs branches de l'économie régionale et on s'occupe aussi de la qualité de vie des habitants. On est donc dans un modèle de fonctionnement tout à fait interdisciplinaire.

L'étude détermine la surface du parc

A la suite d'une étude géologique, géographique, sociologique et économique, on a déterminé une surface possible pour le Parc naturel régional du Doubs. Je vous donne ici une carte du parc. Vous qui connaissez sûrement bien la région et qui êtes sûrement très forts en géographie, vous reconnaissez le premier village à l'ouest, Les Brenets,

la ville de La Chaux-de-Fonds, la ville du Locle, sans oublier bien sûr, Les Planchettes, ce sont les quatre localités neuchâteloises qui se trouvent sur le territoire du futur parc. Vous avez ensuite les Franches-Montagnes et le Clos du Doubs, ainsi nommé parce qu'il est dans la boucle du Doubs. C'est un petit bout de France qui appartient à la Suisse, ou un petit bout de Suisse oublié de l'autre côté du Doubs.

L'étude de faisabilité définit les domaines de travail du parc

Premièrement, la protection de la nature. La vallée du Doubs est particulièrement riche en matière de nature. Elle recèle des richesses inestimables. En particulier, on trouve dans le Doubs un poisson qui a été classé par l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage comme l'espèce la plus menacée de Suisse. C'est l'apron, qu'on appelle aussi quelquefois le roi du Doubs. Il n'existe en Suisse plus que dans le Doubs. En outre seulement dans une portion du Doubs entre Soubey et St-Ursanne et même dans cette zone on en dénombre moins de 120 individus. C'est beaucoup trop peu pour qu'ils aient une chance réelle de se rencontrer et de se reproduire. Le roi du Doubs n'est peut-être pas très beau, ni très comestible, mais il a une valeur naturelle indéniable.

Il y a aussi de nombreuses espèces d'oiseaux, dont le martin-pêcheur ou le faucon pèlerin qui est assez rare. Et bien sûr le lynx, qui lui est très rare, moins de cinq individus, mais il se maintient, quelquefois en utilisant les troupeaux de moutons comme garde-manger. Au niveau des plantes, je vous présente seulement la fritillaire, qui est une curieuse tulipe à carreaux. Elle est très rare et présente presque qu'au bord du Doubs, dans le canton du moins, aux Brenets.

Les projets de protection de la nature nécessitent aussi souvent l'intervention de plusieurs spécialistes de diverses branches. Prenons par exemple le projet d'échelle à poissons de Bellefontaine, c'est un des projets que le parc voudrait réaliser. Il nous faut un biologiste qui connaisse bien les poissons et puisse dire si l'échelle est utile, où elle doit être placée pour être utile ; il nous faut un spécialiste de l'entretien des cours d'eau qui puisse dire comment il faut faire les travaux. En plus, on a ici un ingénieur en hydroélectricité, qui pense profiter des travaux de remise en eau d'une ancienne unité de production d'électricité au fil de l'eau pour intégrer les échelles à poissons à ses constructions.

Quand il s'agit de la qualité de la rivière, on doit discuter avec les ingénieurs en électricité des barrages comme Le Châtelot, pour négocier

avec eux quand et comment ils turbinent l'eau de la rivière et donc quand et combien d'eau on aura dans la rivière. Du point de vue écologique, c'est évidemment très important. On doit aussi discuter avec les pêcheurs, qui veulent suffisamment d'eau pour assurer la reproduction des poissons et qui ne veulent pas qu'on turbine trop brusquement pour éviter les à-coups sur les frayères. On discute avec les canoëistes pour qu'ils ne descendent pas la rivière quand il n'y a plus assez d'eau, ce qui détruit les frayères. On discute avec les ingénieurs des stations d'épuration des eaux pour améliorer la qualité de l'eau. On discute bien sûr avec les biologistes qui étudient la rivière, connaissent les espèces qui s'y trouvent et peuvent proposer des mesures d'entretien ou d'amélioration au profit d'une espèce ou d'une autre. Tous ces gens ont une vision différente de la rivière et vous donneront des avis différents sur ce qu'il faut faire. C'est par un travail en équipe qu'on arrivera peu à peu à s'accorder et à dégager des priorités sur ce qui doit être fait.

Le deuxième domaine de travail du parc, c'est le tourisme. Il s'agit de mettre ensemble les représentants des différentes régions de la vallée et tous ceux qui offrent des prestations touristiques, hôteliers, agriculteurs qui font du tourisme rural, qui offrent des promenades à cheval par exemple, les amateurs de ski de fond, de VTT, les randonneurs, etc... et de dégager aussi des lignes générales de développement, sans se marcher sur les pieds. Par exemple, il faut une bonne coordination pour éviter que les chevaux ne traversent les pistes de ski de fond, et les défonce, ou pour que les VTT n'emploient pas les mêmes sentiers que les randonneurs et se gênent mutuellement, ou qu'ils ne descendent pas comme des bombes des prairies à orchidées. Ce que je vous donne donc, ce sont des exemples concrets. Pour prévoir un parcours VTT, par exemple, il faut se concerter à plusieurs. Les cyclistes ne reconnaissent pour la plupart pas une orchidée d'une mauvaise herbe. Pour eux, un champ est un champ, et plus il est en pente, plus il est intéressant. Les biologistes eux, se moquent de la pente, mais ils reconnaissent un orchis bourdon d'un orchis abeille...

Le troisième domaine, c'est la sylviculture. Les parcs travaillent beaucoup dans le domaine forestier. Non seulement dans l'exploitation de la forêt, mais aussi dans la promotion du bois de construction et du bois de chauffage, ainsi que dans l'information du public en ce qui concerne la forêt. Le parc du Doubs soutient par exemple un projet d'information des promeneurs dans la réserve du Theusseret, un projet de collaboration entre les forestiers et les biologistes pour présenter au public l'intérêt de la forêt et ses richesses naturelles, sous la forme d'un sentier didactique.

Un autre projet allie forêt et tourisme pour présenter un dépliant et un parcours pédestre passant par les arbres les plus remarquables de la région. Le projet d'utilisation du cheval en forêt allie forestiers, agriculteurs et écologistes. En effet, l'utilisation du cheval pour le débardage est souvent avantageuse du point de vue écologique, car le cheval ne nécessite pas de routes et permet un transport des troncs en douceur, qui évite tout dégât à la forêt. L'idée est ici de faire une cassette vidéo pour montrer les avantages de cette méthode de débardage.

Les parcs sont aussi très actifs dans le domaine de l'école, de la formation et des échanges culturels. Il organisent par exemple des échanges de classes pour des camps verts. Les parcs français disposent souvent d'une petite équipe de chercheurs qui travaillent sur place, en collaboration avec des instituts universitaires dans les domaines de la géographie, biologie, sylviculture, zoologie, géologie, architecture et patrimoine construit, archéologie, etc... De nombreux domaines de recherches qui créent des emplois très pointus sur place et qui, en même temps, permettent de mieux connaître la région et ses richesses.

Les parcs ont en général aussi des programmes ambitieux en matière de développement de l'agriculture, qui est aussi une branche économique importante. Le travail du parc dans le domaine de l'agriculture repose sur trois axes.

- d'une part, l'aide aux agriculteurs pour le maintien des paysages ruraux traditionnels.
- D'autre part, la promotion des produits du terroir et éventuellement la création de produits du terroir.
- Enfin, l'agritourisme, l'accueil de touristes à la ferme et les activités de loisirs qui y sont liées, comme le cheval.

On le voit, les parcs travaillent dans de nombreux domaines et cela doit se voir aussi au niveau de la direction du projet. On a cherché à faire en sorte que tous les partenaires du parc puissent être représentés autour de la table de discussion, c'est-à-dire, en l'occurrence, au comité du parc.

Le projet de parc est mené par une association. Une association a toujours un comité et une assemblée générale. L'assemblée générale se réunit en principe une fois par année pour contrôler que tout fonctionne normalement à l'intérieur de l'association et pour donner les grandes

options, les choix politiques de l'année suivante. Le comité de ce projet est formé de treize personnes qui doivent être représentatives de tous les partenaires du projet. En particulier, des communes impliquées dans le projet et des partenaires issus de la protection de la nature et des divers intérêts économiques, comme le tourisme, l'agriculture et la sylviculture. Tous doivent se mettre autour de la même table et chercher ensemble une solution pour le développement de la vallée, qui apporte quelque chose à chacun. Pour que le projet fonctionne, comme on l'a vu au début, tous doivent jouer le jeu, c'est-à-dire travailler de manière participative, dire ce dont ils ont besoin, et de manière démocratique, tenir compte de ce que les autres disent et accessoirement, respecter les décisions qui sont prises.

L'Association pour le parc naturel régional du Doubs a été fondée en 1999. Elle a pour but de créer un parc naturel régional dans la vallée du Doubs en principe en 2002.

Il faut dire tout d'abord que c'est un projet très novateur pour la Suisse, mais aussi un projet qui nous lance un véritable défi. Il ne s'est jamais créé de structure de ce type en Suisse et à ce titre, nous faisons donc un travail de pionnier et un travail difficile puisque nous faisons progresser parallèlement deux projets conjoints, sur des plans différents.

- d'une part, la création d'un parc naturel régional dans la vallée du Doubs avec ses structures propres, son financement et ses projets.
- D'autre part, nous lançons au niveau national la réflexion sur le concept de parc naturel régional et élaborons un modèle reproductible ensuite dans d'autres régions de Suisse.
- Nous voulons aussi relever un défi particulièrement difficile, celui de créer une structure internationale, transfrontalière, aux confins de l'Europe.

Ce qui a été fait jusqu'à maintenant ?

Une étude de faisabilité qui a démontré que le parc a un avenir dans la région. La création de l'association qui réunit toutes les personnes et organisations intéressées par la création du parc. Le modèle de parc naturel régional au niveau Suisse est en voie de réalisation. La Confédération s'est montrée très intéressée et compte sur nous, dans le

Doubs pour en faire une première application pratique. Le financement du projet est assuré.

Ce qu'il reste à faire ?

Une charte de base, sur laquelle tous les partenaires s'entendent sur la manière de travailler ensemble. Ensuite, les études qui ensemble doivent constituer le plan de gestion de la vallée du Doubs, qui présente justement tous les enjeux de développement dans les différents domaines, les conflits d'intérêts et la manière de les résoudre, les options choisies. De nombreuses études de détail dans les différents domaines de travail du parc. Et enfin, la constitution du parc lui-même, normalement, l'année prochaine et la réalisation de tous les projets sectoriels. Je vous en ai présentés quelques-uns tout à l'heure.

Je vous remercie de votre attention.